



Place du Belvédère

N° APPARTEMENT	TYPE	NIVEAU
1132	4 pièces	R+3

Entrée	4.2 m <sup>2</sup>
Cuisine	6.7 m <sup>2</sup>
Séjour	21.7 m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.9 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.7 m <sup>2</sup>
Chambre 3	10.8 m <sup>2</sup>
SDB+WC	6.1 m <sup>2</sup>
SDE	1.9 m <sup>2</sup>
WC	2.4 m <sup>2</sup>
Dgt 1	5.6 m <sup>2</sup>
Dgt 2	2.5 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE HABITABLE</b>	<b>84.4 m<sup>2</sup></b>
Balcon 1	11.2 m <sup>2</sup>
Balcon 2	4.9 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL ESPACES ANNEXES</b>	<b>16.1 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

LV Lave Vaiselle	⊗ Inter. simple allumage	⊗ LL PC 16A+T spécialisée (LL=Lave-linge)
LL Lave Linge	⊗ Inter. simple allumage lumineux	⊗ LL+Lave-linge (F=Four)
CUI Plaque + four	⊗ Inter. va et vient	⊗ 16A Sortie de câble 16A+T
EV Evier	⊗ Inter. va et vient lumineux	⊗ 32A Sortie de câble 32A+T
CONG Congélateur	⊗ Bouton poussoir	⊗ Prise RJ45 (téléphone)
FR Réfrigérateur	⊗ Bouton poussoir lumineux	⊗ Prise télévision coaxiale
PL Placard	⊗ Socle DSL + douille DSL	⊗ Sonnette
CF Châssis fixe	⊗ Luminaire étanche en saillie	⊗ Vidéophone logement
PF Porte fenêtre	⊗ Attente électrique	⊗ GTL (tableau électrique)
F Fenêtre	⊗ PC 16A+T	⊗ Commande VR
ST Store	⊗ PC 16A+T commandée	⊗ Radiateur
VC Volet coulissant	⊗ PC 16A+T étanche saillie	⊗ Sèche serviette
GC Garde-corps ht 1m mini	⊗ PC 16A+T hauteur 1.30m au-dessus du sol fini	⊗ Robinet de puisage
--- Poutre		⊗ Thermostat d'ambiance
		⊗ Ballon ECS
		⊗ Module thermique



Hauteur sous plafond des pièces principales sauf mention particulière : 2.58m

0	Echelle	2 m	Date	Indice : 0
			25 juillet 2018	

Les emplacements des radiateurs sont des emplacements souhaités, leur quantité sera déterminée par l'étude de puissance. Les cotes et les surfaces, ainsi que l'emplacement des gaines et soffites, sont mentionnés à titre indicatif. Ils sont susceptibles de varier selon les impératifs techniques ou administratifs. Les logements ne peuvent faire l'objet de modifications qui auraient pour conséquence de les rendre non conformes à la réglementation sur l'accessibilité aux personnes handicapées.